

PERSPECTIVES

Multinationales responsables : en route vers une loi contraignante ?

Page 3

Coop réduit l'utilisation de l'huile de palme

Page 4



PAIN POUR LE PROCHAIN ACTION DE CARÊME

Chère lectrice, cher lecteur,

Vous suivez peut-être vous aussi avec intérêt les discussions concernant l'initiative pour des multinationales responsables. Il ne s'agit pas de respecter les droits humains et l'environnement uniquement en Suisse, mais de le faire également de manière contraignante lors de toute activité économique à l'étranger.

Nos années de travail semblent enfin porter leurs fruits. D'après les sondages, la population approuverait l'initiative à 80 %. Au sein de l'Eglise aussi, le soutien croît de jour en jour, comme le montre la plate-forme en ligne Eglise pour IMR. Le Parlement, quant à lui, discute en ce moment d'un contre-projet.

Voilà des décennies qu'*Action de Carême* et *Pain pour le prochain* travaillent sur ce sujet. Elles ne cessent de constater qu'un grand nombre de choses pourrait changer si les multinationales respectaient partout dans le monde les normes en vigueur. La mise en œuvre d'une véritable responsabilité contribuerait beaucoup à combattre la pauvreté et à protéger l'environnement.



Bernd Nilles,
directeur d'*Action de Carême*
Bernard DuPasquier,
directeur de *Pain pour le prochain*

CONTENU

CONDITIONS DE TRAVAIL « Le travail nous tue »

Page 5

PHILIPPINES S'associer pour être plus forts

Page 6

UGANDA Dédommagement d'anciens enfants travailleurs

Page 7

Impressum:
Une publication de *Pain pour le prochain* et *Action de Carême*, 2018
Rédactrice en chef :
Pascale Schnyder (pst)
Rédaction : Colette Kalt (ck), Tiziana Conti (tc), Daniel Tillmanns (dt)
Mise en page et réalisation :
Craftt Kommunikation, Zürich
Travail sur les photos : Schellenberg Druck AG, Pfäffikon
Impression : Druckerei Kyburz AG, Dielsdorf
Tirages : 6000 de / 1300 fr
Parait : quatre fois par an
Prix : CHF 5.- par donateur/donatrice sont utilisés pour l'abonnement
Contacts : *Pain pour le prochain*, ppp@bfa-ppp.ch, 021 614 77 17
Action de Carême, actiondecareme@fastenopfer.ch, 021 617 88 81



Dépôt de l'initiative en octobre 2016. Depuis lors, l'affaire a pris beaucoup d'ampleur.

En route vers une loi contraignante ?

Le Parlement discute en ce moment de façon intensive du contre-projet à l'initiative pour des multinationales responsables. Si le Conseil des Etats l'approuve, la Suisse pourrait bientôt avoir une loi à ce sujet.

Le résultat était étonnamment clair : par 121 voix contre 73, le Conseil national, pourtant majoritairement bourgeois, a accepté en juin dernier le contre-projet indirect à l'initiative pour des multinationales responsables. Même quelques représentants de l'UDC et une large majorité du PLR se sont prononcés en faveur du compromis. La contre-proposition contient toutefois trois divergences claires : les règles contraignantes ne sont valables

que pour les grandes entreprises de plus de 500 collaborateurs, la notion de contrôle économique de fait a été supprimée et les clauses de responsabilité sont circonscrites aux atteintes à la vie, à l'intégrité corporelle et à la propriété.

Malgré ces changements, le comité d'initiative, dont font partie *Pain pour le prochain* et *Action de Carême*, s'est déclaré prêt à retirer l'initiative en faveur de ce compromis bénéficiant d'un

large soutien. «Le contre-projet permettrait de rappeler beaucoup plus vite les entreprises à leurs devoirs. C'est crucial pour les victimes de violations des droits humains et de destruction de l'environnement», explique Chantal Peyer, responsable du secteur Entreprises et droits humains au sein de *Pain pour le prochain*. Car si le Conseil des Etats adoptait le contre-projet sans modifications, une loi allant dans ce sens serait bientôt une réalité.

Mais pour l'heure, ce n'est pas sûr que le contre-projet passe sans autres coupes, car les grandes associations économiques que sont Economiesuisse et Swiss Holdings s'activent de tous côtés pour affaiblir encore le projet.

Milieus économiques divisés

De leur côté, Migros, le Groupement des entreprises multinationales (GEM), qui regroupe 90 entreprises aux activités internationales, ainsi que différentes entreprises isolées, se sont clairement prononcés en faveur du contre-projet indirect. « Il est nécessaire d'établir un examen de diligence obligatoire. C'est le seul moyen de mettre toutes les entreprises à pied d'égalité », déclare Mark Held, directeur et membre du comité de l'European Outdoor Group (EOG), dont le siège se trouve à Zoug (voir Dossier, p. 11).

« A prendre ou à laisser »

Ce qui est certain, c'est que le comité d'initiative n'acceptera plus de nouvelles suppressions. « Nous l'avons dit clairement : c'est à prendre ou à laisser », déclare Chantal Peyer. La coalition se prépare donc à la campagne de votation, malgré le processus parlementaire en cours. Selon différents sondages, l'initiative jouit d'un large soutien au sein de la population. Et les évolutions sur le plan international suivent elles aussi clairement la tendance vers davantage de régulation pour les multinationales. Ce que confirme Chantal Peyer : « L'époque durant laquelle les entreprises mondiales pouvaient indûment violer les droits humains ou détruire l'environnement est indubitablement révolue. » — *Pascale Schnyder*



Action de Carême et Pain pour le prochain ont mené une campagne en faveur de la limitation de l'huile de palme par le biais d'une pétition et de discussions avec les détaillants suisses.

Coop réduit l'utilisation de l'huile de palme

Une victoire d'étape dans la lutte contre l'huile de palme : Coop en réduit l'utilisation et, pour le reste, garantit une agriculture correspondant aux directives de Bio Suisse.

En 2017, lors d'une large campagne de sensibilisation, *Pain pour le prochain* et *Action de Carême* ont mis le doigt sur la problématique des monocultures de palmiers à huile en Indonésie, en Malaisie, en Amérique centrale et en Afrique. Suite à cela, plus de 12500 Suisses et Suissesses ont signé la pétition réclamant aux grands distributeurs helvétiques d'utiliser moins d'huile de palme dans leurs produits. Des discussions ont ensuite eu lieu avec Migros, Aldi, Coop, Lidl et Denner. Coop a donné suite à cette revendication. Elle a fait savoir qu'elle allait désormais remplacer l'huile

de palme dans les produits de sa marque par d'autres huiles. Là où ce n'est pas possible, une filière d'approvisionnement reposant sur la petite paysannerie et la production d'huile de palme équitable et bio sera mise en place afin de n'utiliser plus que d'huile de ce type.

Élément important : Coop entend s'appuyer sur les directives de Bio Suisse, lesquelles sont en train d'être complétées par rapport à l'huile de palme. Selon toute vraisemblance, celles-ci devraient établir que l'huile de palme doit provenir de petites exploitations favorisant la biodiver-

sité et ne pas être issue de l'accaparement des terres. *Pain pour le prochain* et *Action de Carême* demandent maintenant aux autres grands distributeurs de changer leurs filières d'approvisionnement. Migros, en particulier, se trouve dans le viseur, car elle utilise énormément d'huile de palme dans les produits de sa marque.

Plainte contre la RSPO

Par cette décision, Coop prend ses distances avec la RSPO, la Roundtable on Sustainable Palm Oil, un standard censé garantir une huile de palme durable, mais

qui suscite la controverse. Le grossiste admet que les problèmes liés à la culture des palmiers à huile ne sont « pas résolus de manière satisfaisante » avec ce standard – une position que défendent également *Pain pour le prochain* et *Action de Carême*. Les opposant-e-s à l'huile de palme dans les pays du Sud ont eux aussi enregistré un succès de taille : le Point de contact national de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a récemment donné suite à la plainte formulée par deux villages indonésiens contre la RSPO, dont le siège se trouve à Zurich. Ils reprochent à la RSPO de ne pas avoir sanctionné des cas d'accaparement des terres en faveur de plantations de palmiers à huile.

L'huile de palme s'invite au Conseil des Etats

La décision que prendra le Conseil des Etats lors de la prochaine session d'automne sera déterminante pour le mode de distribution du produit. La Chambre haute statuera sur une motion nationale ainsi que des interventions cantonales. Toutes exigent que l'huile de palme soit retirée des accords de libre-échange avec la Malaisie et l'Indonésie. Le Conseil national a déjà approuvé la motion nationale à une grande majorité. Une victoire importante pour la coalition suisse contre l'huile de palme, au sein de laquelle *Pain pour le prochain* s'engage activement afin d'empêcher que l'huile de palme ne soit exonérée des droits de douane. Si c'était le cas, l'huile de palme pourrait être importée encore meilleur marché et les producteurs suisses d'huile de colza et de tournesol ne pourraient plus lui offrir une alternative concurrentielle.

— Pascale Schnyder

« Le travail nous tue »

Une nouvelle étude prouve que les conditions de travail dans les entreprises électroniques chinoises poussent les employés et employées au suicide. Un dialogue constructif avec l'association de la branche devrait permettre d'y remédier.

Au début, *Pain pour le prochain* et ses partenaires voulaient publier des noms. Les noms des entreprises qui contribuent à ce que les employé-e-s des usines de l'industrie électronique en Chine se donnent la mort. « Nous sacrifions notre vie pour obtenir un salaire ». Telle est la description que livre une employée sur ses conditions de travail, dangereuses pour la santé et qui la mènent au désespoir. Les fabricants transposent sur les personnes employées sur les chaînes de montage la pression générée par leurs mandats – les grandes entreprises informatiques mondiales – au niveau de la production et des prix. Le stress au travail est l'une des raisons majeures au taux élevé de suicides dans les fabriques électroniques chinoises. C'est ce qu'atteste la récente étude « The Missing Link : Suicide & Employment Conditions in the Chinese Electronics Sector », réalisée par Electronics Watch et l'Economic Rights Institute. Elle a été cofinancée par *Pain pour le prochain*.

Stress et intimidations

Le problème a été porté à la connaissance de l'opinion publique en 2010, lorsque de nombreux cas de suicide au sein de Foxconn, un fournisseur chinois d'Apple, avaient fait les gros titres. L'étude menée récemment se penche cette fois sur la situation dans d'autres sociétés. Elle montre que les conditions de travail dans les fabriques jouent un rôle déterminant dans les cas de



Un père pleure le suicide de son fils, un ancien employé de Foxconn.

suicide. Deux des facteurs principaux à ces suicides sont le stress généré par l'absence de moments de repos et de jours fériés, ainsi que les conflits et les intimidations occasionnées par le personnel surveillant. Des processus de travail monotones, sans aucune perspective de changement, conduisent à des dépressions. L'insuffisance ou le non-versement des salaires exacerbent la pression psychologique.

167 cas de suicide rendus publics sur internet ont fait l'objet d'un examen. Des sondages auprès des travailleurs de 44 entreprises ainsi que des entretiens avec 252 employés dans quatre usines sélectionnées ont suivi.

La voie du dialogue

Pourquoi alors ne révéler aucun nom ? Les auteurs de l'étude, en accord avec *Pain pour le prochain*, ont choisi une autre façon de procéder. Et ce, avec l'intention de provoquer, grâce aux résultats de l'étude, des améliorations concrètes pour les ouvrières et ouvriers des usines. Les entreprises concernées – des fabriques chinoises, des enseignes informatiques internationales et l'influente association internationale de la branche, la Responsible Business Alliance (RBA) – ont reçu les résultats avant publication et pu prendre position à leur sujet. Suite à cela, la RBA s'est déclarée prête à entamer des discussions avec Electronics Watch

afin d'évaluer la possibilité de mettre sur pied un groupe de travail. Celui-ci aura pour mission d'aborder la question des abus avec ses membres, en partenariat avec Electronics Watch et d'autres parties prenantes. Condition à cela : que les noms des entreprises ne soient pas rendus publics pour le moment. Si le groupe de travail devait voir le jour et travailler de manière productive, un rapport relatant les premiers progrès réalisés en faveur des ouvrières et ouvriers pourrait sortir début 2019. Publiquement et avec les noms des entreprises concernées.

— Karin Mader

S'associer pour être plus forts

A Tampakan, au sud de Mindanao, l'une des plus grandes mines d'or du monde devrait voir le jour. Mais 70 % du territoire se trouvent sur la terre des indigènes B'laan. Une organisation partenaire d'Action de Carême apporte un soutien aux communautés qui résistent à ce projet.



Les femmes de Tampakan travaillent leur terre de manière traditionnelle.

Les travaux exploratoires pour la mine de cuivre et d'or de Tampakan ont démarré dans les années 1990. La société responsable du projet, Sagittarius Mines, prévoyait à l'origine de mettre en service la mine d'or en 2019. Mais des violations massives des droits humains par des troupes paramilitaires, un va-et-vient politique, des conflits sociaux dans les

communes et de nombreux morts ont émaillé les travaux exploratoires. La future mine devrait s'étendre sur une superficie grande comme le canton de Zoug – et priver des milliers de gens de leur terre d'origine. Par ailleurs, la montagne Quezon abrite des sources d'eau importantes, qui représentent une ressource vitale pour l'agriculture des commu-

nautés situées en aval. La destruction ou l'exploitation de ce territoire porterait gravement atteinte à l'économie et l'écologie des parcelles concernées. Elle aurait des conséquences désastreuses pour 150 000 paysannes et paysans ainsi que pour l'approvisionnement en eau potable de nombreuses villes et villages.

Résistance et autodétermination

Dans son opposition au projet, l'organisation partenaire d'Action de Carême « Social Action Center Learning Farm » (SAC Marbel), s'adresse aussi aux représentantes et représentants politiques. Elle a notamment envoyé une lettre au président philippin, Rodrigo Duterte, dans laquelle elle souligne que la communauté ne s'oppose pas en soi au développement de la région, mais qu'elle est convaincue que le gouvernement dispose d'autres options que la seule exploitation minière pour améliorer la situation économique du pays.

En plus de ces actions politiques, SAC offre un soutien pratique à la population. Elle a installé plusieurs points de livraison de riz que les femmes et les hommes gèrent eux-mêmes. Les bâtiments servent de lieu de ren-

contre et d'échanges entre les gens. On peut également y réfléchir aux conséquences de l'exploitation minière sur l'environnement et sur sa propre vie et aux moyens d'y faire face en tant que communauté.

Premiers soins grâce au SAC

L'organisation partenaire d'Action de Carême a par ailleurs mis sur pied une antenne permettant aux personnes de régions reculées et désavantagées d'obtenir de l'aide et des conseils. Certaines d'entre elles, lorsqu'elles arrivent en ville, ont un long voyage derrière elles et sont dépourvues d'argent, de nourriture ou d'habits à échanger. Ces patientes et patients, de même que les personnes qui les accompagnent, reçoivent gratuitement le gîte et le couvert au SAC. Tout comme les médicaments, les prestations médicales sont disponibles sans frais et on peut adhérer gratuitement à PhilHealth, la caisse maladie philippine. SAC réalise un travail important. Cependant, la population de Mindanao continue d'avoir besoin d'aide pour résister à la mine d'or, car le mégaprojet n'est de loin pas encore abandonné. — Ariel Doroteo

Lire et agir

Notre action

Action de Carême s'engage à garantir l'autodétermination des peuples sur leurs territoires.

Votre soutien

Votre don aide les populations les plus vulnérables à se défendre contre l'exploitation. CCP 10-15955-7



Enfants travailleurs dans la mine de Hima Cement, filiale du groupe suisse LafargeHolcim.

Dédommagement d'anciens enfants travailleurs

Deux ans après le scandale sur le travail des enfants en Ouganda, le gros producteur de ciment LafargeHolcim et ses fournisseurs n'ont toujours pas dédommagé les victimes. Twerwaneho Listeners' Club (TLC), l'organisation partenaire de *Pain pour le prochain*, continue à se battre.

En mai 2017, une étude réalisée par *Pain pour le prochain* et son organisation partenaire, Twerwaneho Listeners' Club (TLC), rendait publique l'ampleur des abus mis au jour en 2016 dans la chaîne d'approvisionnement de LafargeHolcim en Ouganda. Pendant plus de dix ans, Hima Cement, une filiale du groupe cimentier, a profité du travail de quelque 150 enfants et adolescents. Il s'agissait d'une main-d'œuvre bon marché pour l'extraction de la pouzzolane, un adjuvant ser-

vant à produire du ciment. Ce n'est que lorsque le scandale a éclaté publiquement que LafargeHolcim a réagi. Depuis janvier 2017, le groupe franco-suisse n'achète cette matière première qu'en provenance de carrières mécaniques, qui emploient uniquement des ouvriers adultes. Conséquence : de nombreux enfants travailleurs, qui ont souvent abandonné l'école pour accomplir un travail risqué dans les carrières, perdent leur travail et leurs revenus du jour au lendemain.

Leur santé a aussi été mise en danger : « J'avais des blessures aux jambes et aux mains, et j'ai perdu plusieurs de mes ongles », raconte un jeune travailleur de 16 ans.

Revendications renouvelées

Mais jusqu'à aujourd'hui, LafargeHolcim et ses fournisseurs se soustraient toujours à leurs responsabilités, alors même qu'ils doivent, selon les Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits humains, accorder une répara-

tion aux personnes lésées. L'entreprise explique qu'une enquête externe n'a trouvé aucun élément prouvant le recours au travail d'enfants dans la chaîne d'approvisionnement de Hima Cement. Elle refuse toutefois de rendre public ce rapport. TLC a alors donné la parole à d'anciens enfants travailleurs à travers des vidéos. Ces derniers témoignent avoir travaillé pour des fournisseurs de Hima Cement et accusent LafargeHolcim de n'avoir rien fait pour leur venir en aide. *Pain pour le prochain* a donc renouvelé ses revendications auprès de LafargeHolcim et ses fournisseurs lors de l'assemblée générale du groupe, en mai 2018. Mais le groupe a une nouvelle fois nié avoir eu recours à des enfants travailleurs.

Pain pour le prochain et TLC ne relâcheront pas la pression tant que LafargeHolcim n'aura pas dédommagé ces personnes. En partenariat avec des communautés locales, TLC va documenter le comportement de Hima Cement grâce à des « clubs de monitoring », déjà mis sur pied dans trois communautés villageoises, et à la formation au travail de monitoring de 15 chefs locaux.

— Lorenz Kummer

Lire et agir

Notre action

Pain pour le prochain s'engage pour que ces enfants obtiennent réparation et retrouvent des perspectives d'avenir.

Votre soutien

Soutenez par un don notre combat contre l'injustice et l'exploitation. CCP 10-26487-1



Ndiakhate Fall, leader paysan sénégalais et représentant de la Coordination africaine de La Via Campesina.

« Notre avenir collectif est lié aux droits des paysans »

Un groupe de travail intergouvernemental du Conseil des droits humains a révisé en avril dernier le texte de la Déclaration des droits des paysans et des personnes travaillant dans les zones rurales. Les négociations en cours visent à améliorer la situation des paysannes et paysans afin qu'ils soient en mesure de nourrir leurs communautés, de garantir leur propre subsistance ainsi que de créer et maintenir des systèmes alimentaires variés et durables.

Ce processus, initié par La Via Campesina il y a plus d'une dizaine d'années, demande aux gouvernements de soutenir la reconnaissance internationale des droits liés à une couche de la population particulièrement vulnérable. Les organisations de paysannes et paysans, de petits producteurs et productrices et d'autres travailleuses et travailleurs ruraux en Afrique sont fortement mobilisées derrière ce projet de déclaration et elles participent activement au processus.

Il est temps maintenant que les négociations entrent dans le vif du sujet. Il y a urgence, car sur le terrain la situation ne s'améliore pas, bien au contraire. Nous, les paysannes et paysans africains, sommes systématiquement confrontés à des violations de nos droits : droit à l'alimentation, à l'eau, à l'assainissement et au logement. Pourtant, c'est nous qui produisons 80% des aliments consommés par la communauté. Aujourd'hui, il est donc extrêmement important d'adopter cette déclaration afin de nous permettre de sortir de la situation de pauvreté et d'insécurité alimentaire que nous traversons actuellement.

Il est aussi primordial de renforcer l'accès des paysannes et paysans aux ressources naturelles. Malgré l'existence de plusieurs lois, nous

constatons que la situation des paysannes et paysans reste précaire et que beaucoup d'entre eux sont expulsés de leurs terres. En ce qui concerne l'accès à l'eau, les lois en vigueur ne prennent pas en compte les spécificités de ce groupe de population, comme le besoin de se servir d'eau pour irriguer les plantations. Actuellement, le droit à l'eau s'applique principalement à la consommation humaine. L'eau de nos fleuves et nos océans doit aussi être préservée contre les pesticides et autres agents polluants.

Cette déclaration nous permet aussi de légitimer nos revendications et rendre visibles nos valeurs sociales, culturelles et politiques. Elle met en lumière notre énorme contribution au bien-être collectif, que ce soit par la fourniture d'aliments nourrissants, le développement de la biodiversité ou la protection de l'environnement. Elle contribue à l'émancipation des

femmes africaines et tient compte de l'importance de la pensée intergénérationnelle et de la transmission des connaissances dans les zones rurales. En fin de compte, elle reconnaît que notre avenir collectif, et l'avenir même de l'humanité, sont liés aux droits des paysans et des autres personnes qui travaillent dans les zones rurales. Au mois de septembre 2018, la version finale de la déclaration sera soumise au vote au Conseil des droits humains puis à l'Assemblée générale des Nations Unies. Nous espérons vivement qu'elle sera portée par une grande majorité des Etats afin de donner un signal fort en faveur de la protection des familles paysannes et de la lutte contre la faim. — *tic*

« Sur le terrain la situation ne s'améliore pas, bien au contraire. »

Ndiakhate Fall

EN CHIFFRES

80 %

de l'extrême pauvreté dans le monde affecte la population rurale.

1833

personnes ont été tuées dans le cadre de réformes du droit foncier et de litiges depuis 1985.

4/5

de la valeur ajoutée des denrées alimentaires est générée en dehors des fermes.

RESPONSABILITÉ DES ENTREPRISES

Des chrétiennes et des chrétiens prennent position



« église pour IMR. » réunit les voix des personnes, des paroisses et des organisations qui prônent une plus grande responsabilité des entreprises.

Je soutiens l'initiative pour des multinationales responsables parce que « je veux participer à un monde respectueux des personnes et de la création ». C'est par ces termes qu'un pasteur de Fleurier se prononce en faveur de l'initiative sur www.eglisepourimr.ch. Une autre personne est d'avis que « les entreprises ne sont pas au-dessus de l'humain,

elles doivent le respecter ». Selon une catéchète, « l'amour et le respect du prochain ne s'arrêtent pas à nos frontières ». L'objectif de ce site internet, qui a vu le jour en janvier 2018, est justement celui de rendre visible la diversité des voix qui plaident pour davantage de responsabilité de la part des entreprises. Il a été lancé par l'association Kirche – Wirtschaft

– Ethik (Eglise – Economie – Ethique), dans le comité duquel siègent également des membres de *Pain pour le prochain* et *Action de Carême*.

Les Eglises catholiques du canton de Lucerne, les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, les Femmes protestantes en Suisse et la Ligue suisse des femmes catholiques ont déjà fait part de leur soutien à l'initiative. Au total, 50 organisations, 24 paroisses et 280 personnes (état en juillet 2018) font partie des signataires. Des personnalités comme l'évêque Markus Büchel ou l'ancienne conseillère nationale PEV Maja Ingold se sont aussi exprimées sur ce site.

Votre soutien est essentiel !

En ce moment précis, où le Parlement discute d'un éventuel contre-projet, la pression de l'opinion publique est particulièrement importante. Faites vous aussi une déclaration sur le site www.eglisepourimr.ch. Ou envoyez-nous une photo et une brève citation (max. 85 signes) à l'adresse info@eglisepourimr.ch. — Alexia Rossé

6 NOVEMBRE

Conférence de Pascale d'Erm

Fort de son succès en 2017–2018, le cycle de conférences « Tout peut (encore) changer » aura une suite. Sous une forme réduite, avec quatre interventions de femmes réparties sur deux années, soit une par semestre. Les feux seront ouverts par Pascale d'Erm, journaliste, écrivaine et réalisatrice spécialisée dans les questions d'écologie. La conférence « L'écoféminisme comme dimension-clé de la transition » aura lieu le 6 novembre à 19h au Casino de Montbenon, Lausanne. Plus d'information sur : facebook.com/transitioninterieure.

15 NOVEMBRE

Conférence d'Hubert Reeves

La vie est robuste mais notre espèce est à présent menacée de disparition. A moins que nous ne décidions de vivre en harmonie avec la nature. Sommes-nous prêts aux changements que cela implique ? De quelles forces de restauration disposons-nous ? Nous ne pouvons plus échapper à ces questions. Hubert Reeves est un astrophysicien, communicateur scientifique et écologiste franco-canadien. A l'aube des années 2000, sensibilisé à l'impact environnemental de l'activité humaine, Hubert Reeves devient un militant pour la défense de l'environnement. La conférence « L'homme et l'avenir de la vie sur Terre » aura lieu le 15 novembre à 20h à Crêt-Bérard, Puidoux. Plus d'information sur : facebook.com/transitioninterieure.

BÉNIN

« Loi Monsanto » stoppée grâce à nos partenaires

Dans 74 pays déjà, il est illégal de donner, échanger ou vendre des semences non certifiées. La raison en est une convention internationale pour la protection des variétés végétales (UPOV), mieux connue dans le langage populaire sous le nom de « Loi Monsanto ».

Les multinationales agricoles vont de l'avant, pays par pays, avec des lois qui leur donnent un

monopole sur les ventes de semences. Les conséquences pour les petits agriculteurs et agricultrices sont fatales. Les familles de petits exploitants doivent acheter des semences coûteuses chaque année. Cela les conduit à s'endetter et génère encore plus de pauvreté.

Informez, la clé du succès !

Cette année, de telles lois pour-

raient être évitées au Bénin, en Afrique de l'Ouest. Ceci grâce à l'engagement de Jinukun et de Synergie Paysanne, organisations partenaires de *Pain pour le prochain*. Par le biais de campagnes et de lobbying, les associations d'agriculteurs ont persuadé les politiciens de voter contre l'adhésion urgente à l'UPOV. « Nous avons pu leur montrer les dangers de cette loi », explique le coordinateur de Synergie Paysanne. « De nombreux parlementaires n'étaient pas conscients des conséquences de l'adhésion. Cela montre l'importance capitale de notre travail d'information ». — Mathias Raeber



Qu'est-ce que les droits humains, à qui s'appliquent-ils et comment sont-ils mis en œuvre ? Testez vos connaissances.

Les droits humains sont des droits,

- A. dont jouissent toutes les personnes dont les pays ont signé les conventions des droits de l'homme,
- B. dont jouissent que les personnes des pays occidentaux,
- C. dont jouit toute personne en raison de sa condition humaine partout dans le monde et dans la même mesure.

L'objectif suprême des droits humains est de ...

- A. protéger les êtres humains les uns des autres,
- B. protéger la dignité et la liberté des êtres humains,
- C. déterminer les droits des êtres humains par rapport à l'Etat.

Qui porte la responsabilité principale de la mise en œuvre des droits humains ?

- A. Chaque Etat sur son propre territoire
- B. La communauté internationale
- C. Les acteurs économiques

Quelle sont les deux types de droits humains ?

- A. Les droits civils et politiques et les droits économiques, sociaux et culturels
- B. Les droits individuels et collectifs
- C. Les droits mondiaux et nationaux

Solutions : 1C, 2B, 3A, 4A

S'ENGAGER AVEC NOUS

Un projet d'école peut avoir un vrai impact

Aline a 15 ans et vient de commencer le gymnase sportif. Elle joue au handball et fait déjà partie de l'élite chez les M16. Deux entraîneurs ont frappé à sa porte pour lui dire qu'ils aimeraient bien l'avoir dans leur équipe. « Mais pour l'heure, ça n'est pas à l'ordre du jour. J'aimerais bien rester avec mes partenaires, c'est ce qui m'importe le plus en ce moment. Je suis encore jeune. Si je change la saison prochaine, ce sera suffisamment tôt. » Cette jeune fille originaire de Berne et dont les parents sont fans de football sait ce qu'elle veut et s'engage pour y arriver. Lorsque l'hiver dernier, les élèves de sa classe ont dû réaliser un projet en lien avec l'être humain et l'environnement, il était évident pour Aline qu'elle n'allait pas s'en tenir à une simple présentation. « J'ai beaucoup de curiosité pour les projets sociaux, qui placent les êtres humains au centre. Je ne m'étais pas particulièrement intéressée à Madagascar, je savais simplement qu'il y avait une forêt tropicale là-bas. Mais je n'étais pas consciente du fait que les Malgaches manquent autant d'eau. J'ai été choquée lorsque j'ai réalisé qu'en Suisse, nous avons simplement toujours assez d'eau et que nous l'utilisons sans nous poser de questions. » Une idée a germé en elle tandis qu'elle préparait son travail scolaire. « Je savais que ma présentation n'aiderait pas les gens de Madagascar. J'ai alors demandé à quelques personnes de ma classe et de la classe parallèle si elles auraient envie de vendre avec moi des pâtisseries en ville un mercredi après-midi pour récolter un peu d'argent pour le projet d'Action de Carême. Onze d'entre elles



« J'ai été choquée lorsque j'ai réalisé qu'en Suisse, nous avons simplement toujours assez d'eau. » Aline Sturny, gymnasienne à Berne.

m'ont dit oui et chacune et chacun a amené trois gâteaux faits maison. Nous avons fixé des éventaires portatifs autour de notre taille, sommes allés en ville et avons récolté 500 francs en un après-midi. Il faisait très froid, mais les gens nous ont quand même acheté nos gâteaux et fait des dons. » Aline a une méthode convaincante pour aborder les gens : « En souriant et en expliquant toujours pourquoi l'argent est récolté. » Lorsque, peu de temps après, les projets ont fait l'objet d'une présentation à l'aula du gymnase, dans un cadre élargi, Aline a rapidement mis sur pied un petit stand et refait la promotion du projet. Au final, 1000 francs ont pu ainsi être récoltés ! Le prochain objectif d'Aline ? « Ce que j'aimerais le plus, c'est jouer dans l'équipe nationale de handball et devenir joueuse professionnelle. »

— Colette Kalt

Quel est le vrai prix de notre charbon ?

Notre demande en matières premières provenant des pays du Sud reste inassouvie. Des projets miniers gigantesques voient le jour, souvent dans des régions où le droit foncier est faible et où le respect de l'environnement n'est pas une priorité.

Dans le sud de Mindanao, une île de l'archipel des Philippines habitée par le peuple indigène B'laan, se trouverait l'une des plus grandes mines d'or du monde. Des conflits et des violations des droits humains y ont eu lieu dès les premières phases des travaux exploratoires. Au Brésil, la rupture du barrage d'une mine de fer a provoqué en 2015 une coulée gigantesque de boue toxique qui a inondé champs et villages et détruit les moyens d'existence de centaines de personnes.

Action de Carême et Pain pour le prochain contribuent à la mise en place de points de contact régionaux, de structures autogérées et de mesures d'urgence pour sécuriser la production agricole. En faisant un don, aidez les personnes lésées à retrouver une autonomie pour pouvoir répondre à leurs besoins primaires.



Le paradis menacé autour de Tampakan : est-ce le prix de nos besoins en matières premières ?

**Un grand merci
pour votre soutien !**

Pain pour le prochain et Action de Carême – Ensemble pour une même cause

Pain pour le prochain
Avenue du Grammont 9, 1007 Lausanne
021 614 77 17, www.ppp.ch

Action de Carême
Avenue du Grammont 7, 1007 Lausanne
021 617 88 81, www.actiondecareme.ch

WWW.VOIR-ET-AGIR-CH



PAIN POUR LE PROCHAIN ACTION DE CARÊME



Photo : François de Sury

Pain pour le prochain et Action de Carême sont certifiées par ZEW O depuis 1977 et 1969.



Le label de qualité atteste:

- d'un usage conforme au but, économique et performant de vos dons
- d'informations transparentes et de comptes annuels significatifs
- de structures de contrôle indépendantes et appropriées
- d'une communication sincère et d'une collecte équitable des fonds